



Chalon sur Saône le 3 novembre 2023

Compte rendu Réunion Comité Directeur du 21 Octobre 2023

1

Présents : Georges B, Gilles B, Dominique C, Gilles D, Jean-Louis D, Pascal D, Robert D, Jean-Claude G, Sylvain G, Marc L, Eveline M, Gislaine P, Christian P, Daniel R.

Excusés : Annie D, Jean-Yves R, Brigitte J, Gilles P, Josiane M, Philippe F.

Ordre du jour ;

- 1. Accueil et ouverture de la séance par le Président. (8h30)**
- 2. Validation procès-verbal du 2 juin 2023.**
- 3. Compte rendu de la réunion avec la FFPJP par le Président.**
- 4. Retour sur les réunions de secteur.**
- 5. Point et retour sur le National 2023, information National 2024.**
- 6. Retour sur les délégations aux différents France et résultats.**
- 7. Trophée des villes. (Composition de l'équipe et Jeune sélectionné)**
- 8. Dossier contrat assurance Macif.**
- 9. Point Trésorerie.**
- 10. AG 2023 à Chalon sur Saône.**
- 11. Questions diverses.**

- 1. Robert ; Quelques absents en particulier, Annie, Jean Yves et Gilles P, qui sont retenus cet après-midi pour les finales CRC. Nous changerons donc l'ordre du jour en fonction de l'avancement de notre réunion.**

J'ouvre donc la séance avec un ordre du jour assez chargé. Il nous faudra voter pour le mode de scrutin pour l'AG 2024.

- 2. Marc ; Je n'ai pas reçu de commentaire sur notre dernière réunion de comité directeur du 2 juin 2023. Je passe donc au vote de celui-ci !**

Contre 0, Abstention 0.

Le compte rendu est donc adopté à l'unanimité des membres présents.

- 3. Robert ; Les élections pour le renouvellement des membres de la Fédération aura bien lieu l'année prochaine. La FFPJP a l'obligation du ministère des sports de modifier les statuts de la Fédération pour se mettre en règle avec la législation. Celui-ci sera voté lors du congrès 2023. Aujourd'hui la Fédération compte 21 membres dont 1 médecin, demain la fédération comptera 36 membres.**

28 à la Fédération

2 pour le collège sportif de haut niveau (SHN)

2 pour le collège arbitre

2 pour le collège éducateur

2 représentants des régions

La parité homme femme devra être respecté.



La Fédération travail aussi sur la réforme des élections. Les membres de la fédération seront élus, 50% par les clubs et 50% par les comités. Une information sera faite par la fédération pour la mise en place du vote. A suivre.

Concernant la réforme des élections,

A la Fédération ; se sera par liste bloquée.

Dans les Régions, s'aligner sur les statuts donc ; liste bloquée.

Dans les Comités Départementaux ; soit uninominal, soit mixte, soit liste bloquée. C'est au choix des CD. Nous devons donc nous positionner sur le mode de scrutin au comité !

Vote uninominal : liste de personne qui se présente, avec élection aux nombres de voix.

Vote mixte (panachage) : deux exemples ; 15 personnes + 6 personnes extérieures ou 11 personnes + 10 personnes extérieures, etc.

Vote liste bloquée : 20 personnes par liste et plusieurs listes possible, avec profession de foi.

Nous aurons l'obligation, aux vu des dates d'avancer de 15 jours la dates des assemblées générales des clubs, puisque la date des élections à la FFPJP sera début décembre.

Dans l'ordre, les clubs, les comités, les régions, le vote à l'élection de la Fédération début décembre et le congrès avec le nouveau bureau.

Pascal ; Faudra-t-il toujours voter pour le Président ?

Robert ; dans le cas d'une liste bloquée, le président choisit ses collègues il est donc tête de liste et élu par son groupe !

Marc ; j'ai donc préparé 3 bulletins, Uninominal, Mixte, Bloqué, vous mettez dans l'urne prévue à cet effet votre vote.

.....

Résultat du vote ;

9 Uninominal

3 Mixte

2 liste bloquée.

Le vote UNINOMINAL sera donc appliqué pour les élections des membres du Comité en 2024.

9. Points Trésorerie.

Annie ; 2 clubs n'ont pas encore réglé leurs factures à ce jour. Les factures sont parfois mal dirigées, il faut porter une attention particulière à ce sujet.

Nous avons récolté 546€ en Carte CB au National de Chalon.

Le traiteur qui cette année nous a préparé les repas suivant le cahier des charges de l'an passé, d'environ 700 repas, n'a effectué que 330 repas. Il nous demande donc une révision de son contrat.

A savoir, 1000€ de parrainage, 150 repas bénévoles, environ 700 repas au National.

Nous proposons donc un remboursement de 400€ avec garantie pour l'an prochain. La prestation de notre apéritif à l'assemblée Générale pour 15€ par personne.

Qui est Pour : 12

Qui est contre : 1

Qui s'abstient : 2

Cette année nous ferons certainement un bénéfice, nous mettrons une partie de cette somme en provision pour des travaux futur, nécessaire à l'entretien de notre bâtiment rue Jean Moulin. (Porte et fenêtres)

Les licences n'augmenteront pas en 2025.

Concernant les Championnats des clubs pour les feuilles de match et feuilles de jury, les comptes rendus d'AG des clubs et la composition des membres du bureau des clubs (Président, Secrétaire,



trésorier) qui ne seront pas parvenus au Comité aux dates prévues. Prévoyons-nous une amende pour un meilleur fonctionnement ?

Qui est Contre : 0, Abstention : 0

Une amende forfaitaire de 50€ sera appliquée dès-lors que ces documents seront absents !

Marc se chargera de modifier le règlement intérieur en ce sens et le diffusera aux clubs pour lecture avant le vote à notre Assemblée Générale 2023.

3

9. Information National 2024.

Daniel : Les nationaux s'appelleront dorénavant Top 300, Top 500, Top 1000. Cela correspond à la prime individuelle au vainqueur.

Les inscriptions pourront variées entre 10/20€ par joueur/joueuses.

Il faudra payer au minimum à partir des 16^{èmes} de Finale.

Le comité avec la commission du National ont décidé les formules suivantes ;

National Triplette Masculin de Chalon en Top 1000

National Triplette Féminin en Top 300

10€ par joueur/joueuse

Avec dotation en sortie de poule

Inscription par Internet, si la Fédération nous donne le feu vert.

4. Retour réunion de secteur.

Digoinais : Tous les clubs étaient présents, la réunion c'est bien passé dans l'ensemble. Un problème au club de Gueugnon où le bureau ne sera pas complet.

Chalonnais : Quelques clubs absents, des questions sur les championnats des clubs ainsi que les concours 2024.

Mâconnais : 15 clubs présents sur 16. Annonces 2024, bonne réunion dans l'ensemble.

Bassin Minier : 17 clubs présents sur 20. Saint Vallier se propose pour organiser les différents Championnats Provençaux.

Jean-Yves : Nous allons effectuer une réunion de la commission d'arbitre, certains arbitres se sont mis en « sommeil » et le manque d'arbitre sur le Chalonnais va nous poser un problème. J'ai reçu deux demandes pour la formation d'arbitre et une pour le passage en arbitre régional.

7. Trophée des Villes. Nous avons envoyé notre candidature pour participer au Trophée des Villes, à ce jour nous ne sommes pas sûr d'y participer. L'équipe retenu est :

Médéric Verzeaux, Frédéric Michel, Angy Savin et Bastien Cortier. En cas d'empêchement il sera remplacé par Lucas Desport ou Kylian Brunaud et comme accompagnateur Georges Baudin.

9. Retour sur les délégations aux différents France et résultats.

Robert ; Dans l'ensemble une bonne participation et nous avons beaucoup de qualifié issue des BFC.

Marc ; Je vous rappelle que vous devez remplir la fiche de vos différentes délégations aux Frances ainsi que remplir le formulaire des Régionaux lorsque vous faite office de Délégué et me les retourner.

8. Robert ; Nous avons pris contact avec M. Johann Menard qui représente notre assurance la



Macif. Il reprendra toutes les conditions et prises en charge de notre bâtiment ainsi que nos déplacements pour le comité.

Le contrat nous couvre d'avril à avril. Le véhicule, qui n'existe pas, concerne le contrat « Auto-vision » il correspond au nombre de personne qui se déplace au titre de leur fonction au Comité. Un point sera fait début d'année prochaine pour que M. Menard nous propose un contrat plus clair et lisible. Véhicule Nb Km/AN/pers, locaux, matériels, etc...

4

10. AG 2023

Robert ; Nous avons déjà travaillé dessus, nous inviterons plusieurs personnalités et d'anciens membres du Comité pour cette 60^{ème} édition.

Le club du Pont de Fer se charge de l'organisation et de la tribune. Il s'occupe également du traiteur ainsi que la réunion du matin de l'AG pour le vote du budget.

J'irai également voire aux archives départementales sur tous les sujets afférant à la pétanque. Le livre de M. Loubière nous sera utile.

Sylvain Guichard se renseignera auprès de M. Vervier

Georges nous présent le « cadeau » pour l'AG à tous les présidents de club. (Sac noir, format A4 avec le logo du CD71)

Gilles Bonnemaïson s'occupe de la location des verres pour l'Assemblée.

Gilles Desmurs pour la sono avec plusieurs micros.

Pascal Dugast pour la Visio.

11. Questions diverses.

En CRC combien d'équipes montent et descendent ?

Normalement 2 montent et 2 descendent.

Cela dépendra du nombre d'équipe qui descendent de National.

Qui participera le 25 octobre à la réunion pour les Jeux de S&L ?

Ghislaine ira à cette réunion et se renseignera et nous fera passer les informations.

Robert ; J'ai commandé à la Fédération pour l'attribution des récompenses à l'AG 2023, 4 Or, 4 Argent, 4 Bronze.

Tous les membres du Comité devront avoir la tenue du Comité pour l'Assemblée Générale.

Fin de la séance 17h15.

Le Secrétaire Général
M. LEFEVRE

Le Président du Comité
R. DUTRONC